

**COMMUNIQUE DE LA SOCIETE ARBEL
POLE FERROVIAIRE**

Le rapport annuel 2005 présenté à l'Assemblée Générale de la société Arbel en date du 30 août 2006 avait annoncé le principe de la cession de la société Lormafer.

Le conseil d'Administration de la société Lormafer du 28 décembre 2006 a arrêté la réalisation des opérations de réduction et d'augmentation de capital ayant conduit à la prise de contrôle de la société Lormafer par la société Novafer.

Conformément à ce qui a été annoncé lors de la publication des comptes semestriels du Groupe Arbel, la société Arbel a finalisé les négociations en vue de la cession de l'ensemble des Activités de sa filiale Arbel Fauvet Rail (AFR).

La société AFR et la société IGF Industries ont structuré cette opération sous la forme d'un Apport Partiel d'Actif par la société AFR à la société IGF Industries, suivi de la cession des nouveaux titres détenus par AFR à IGF Industries.

Eu égard aux délais nécessaires à la mise en place de cet Apport, qui ne pourra intervenir au minimum avant le 31 mars 2007, mais avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007, il a été décidé, d'un commun accord entre les parties, la mise en place, dès le 1^{er} février 2007, d'un contrat de Location Gérance jusqu'à la réalisation de cet Apport, aux seules fins d'assurer la poursuite de l'exploitation dans de bonnes conditions.

La contribution d'AFR dans les comptes semestriels 2006 du Groupe Arbel représente un chiffre d'affaires de 12,4 M€ et une perte nette de 8,9 M€.